
JONZAC

Jean-Claude TEXIER (Sans étiquette)

- 4 296 hab.-

La commune de Jonzac : ses actions en faveur des énergies renouvelables

Depuis près de 30 ans, la commune de Jonzac s'emploie à développer et à promouvoir les énergies renouvelables : chaudière bois, géothermie, valorisation énergétique des déchets... Fort de cet engagement, le Conseil Général de la Charente Maritime y a implanté cette année sa Direction départementale de l'énergie.

L'approche globale de développement durable
--

La stratégie énergétique engagée de longue date par la ville de Jonzac se traduit par des actions très concrètes :

- Le chauffage urbain au bois
- Les deux forages géothermiques
- La maison de l'énergie et la Direction de l'énergie du Conseil général de la Charente-Maritime
- La rénovation du moulin à vent du Cluzelet et du moulin à eau de chez Bret

Le chauffage urbain au bois

En 1979, la ville de Jonzac a mis en œuvre un réseau de chaleur avec 3 sources d'énergie locale (un forage géothermique, une unité d'incinération d'ordures ménagères et un four poly-combustible). Aujourd'hui, ce sont deux chaudières bois de 3 MW chacune qui ont remplacé le four des ordures ménagères et la chaudière poly-combustible. Ce réseau, exploité par Dalkia, dessert aujourd'hui presque 300 abonnés dont une trentaine de structures importantes (collège, lycée, hôpital, écoles, gymnase, mairie, entreprises...). La construction de ce chauffage urbain a fait l'objet de consultations au sein d'une commission de pilotage constituée de techniciens, d'habitants et d'élus.

Les 2 forages géothermiques

Station thermale, Jonzac dispose d'une eau à 65°C. Le premier forage (1979) est exclusivement réservé aux thermes. Le 2^e est destiné au chauffage des locaux et des eaux de bassins du centre aquatique « Les Antilles de Jonzac ». Il assure à 85% les besoins thermiques de la structure, le reste est couvert par le chauffage urbain. Les deux forages ont fait l'objet d'une consultation publique.

La Maison de l'Énergie et la Direction de l'Énergie du Conseil Général de la Charente-Maritime

La Maison de l'énergie, réalisée sous maîtrise d'ouvrage communale, a ouvert en juillet 2006. Elle a vocation à faire partager à tous publics (élus, techniciens, grand public, scolaires) l'expérience menée à Jonzac depuis 30 ans pour valoriser les énergies locales. A travers différents niveaux de lecture et des supports démonstratifs, le visiteur est sensibilisé aux énergies renouvelables et aux économies d'énergie. La maison est située à proximité de la chaufferie bois et du 1^{er} forage et est équipée de capteurs photovoltaïques. La Direction de l'énergie, créée en janvier 2007 et basée à Jonzac, travaille en étroite collaboration avec la maison de l'énergie.

La rénovation du Moulin à vent du Cluzelet et du Moulin à eau de chez Bret

Formant un duo, les moulins du « Cluzelet » et de « chez Bret » sont complémentaires. Anciennement, selon l'activité de l'eau ou du vent, ils se relayaient pour la fabrication de la farine et de l'huile. Le moulin du Cluzelet, situé sur le coteau rive droite de la Seugne, a été construit en 1761 et restauré en 2001. Aujourd'hui, on peut le visiter et acheter la farine fabriquée sur place. Le moulin à eau de Chez Bret, construit en 1706, n'est plus en activité depuis des années. La ville de Jonzac le restaure pour une ouverture courant 2007. Il est prévu d'y aménager une muséographie consacrée d'une part aux fouilles archéologiques en cours et, d'autre part, à l'histoire des moulins. Les rénovations de chacun des moulins se sont déroulées en collaboration avec les associations de protection du patrimoine.

